

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
TENU LE 21 FÉVRIER 2022 EN FORMULE HYBRIDE**

- Présences :** Monsieur Sébastien Turner, parent  
Madame Johanne Trudeau, sdg  
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant  
Madame Marie-Pier Vanslette, psychoéducatrice  
Monsieur Karl Daudelin-Mouton, enseignant  
Madame Sophie Le Monnier, personnel de soutien  
Madame Manon Riverin, parent  
Monsieur Valery Tchuente Taghe, parent  
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent  
Madame Christine Leclair, parent  
Monsieur Jean-François Leroux, parent
- Absence :** Madame Émilie Aganier, enseignante
- Direction :** Madame Nathalie Decamps

**1. Accueil et vérification du quorum**

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19h07.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Turner fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Dominic Loiselle et appuyé par Monsieur Valery Tchuente Taghe d'adopter l'ordre du jour du 21 février 2022.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-30**

**3. Période de questions du public**

Aucun public

**4. Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2021**

Des corrections sont apportées au procès-verbal du 6 décembre 2021.

Il est proposé par Madame Marie-Pier Vanslette et appuyé par Monsieur Karl Daudelin-Mouton d'adopter le procès-verbal du 6 décembre 2021 avec les corrections.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-31**

**5. Suivis au procès-verbal du 6 décembre 2021**

- La bibliothèque ouvrira officiellement le mardi 22 février 2022.

## **6. Annulation de la séance du 31 janvier 2022**

Une consultation a été faite par courriel le 25 janvier 2022 concernant la tenue de la rencontre du conseil d'établissement du 31 janvier.

Tous les membres du CÉ étaient en accord avec l'annulation du CÉ de janvier.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-32**

## **7. Mot de la direction**

### **7.1 Ajout d'une classe de maternelle 4 ans**

Une consultation a été faite par courriel le 18 janvier 2022 relativement à l'ajout d'une maternelle 4 ans à l'école NDA. Tous les membres du conseil d'établissement sont en accord avec cet ajout.

### **7.2 Budget révisé - école**

Madame Decamps présente le budget révisé de l'école et explique quelques points en détail sur les montants reçus pour l'année 2021-2022.

Il est proposé par Monsieur Valery Tchunte Taghe et appuyé par Madame Christine Leclair d'adopter le budget.

**Adopté à l'unanimité**

**CE-21-22-33**

### **7.3 Formation aux membres du conseil d'établissement**

La formation a lieu à la fin de la rencontre du conseil d'établissement du 21 février par le visionnement des capsules.

### **7.4 Cafétéria**

La direction présente une lettre de remerciement qu'elle désire remettre au comité d'administration de la cafétéria lors de la réception du chèque pour le don au projet de la bibliothèque. Un membre du CÉ demande que la direction puisse valider auprès du conseil d'administration de la cafétéria de voir à l'option du prélèvement préautorisé pour payer les frais de la cafétéria.

## **8. Mot du représentant au comité de parents**

- Une bénévole de l'école doit être nommée pour la soirée des bénévoles et un court vidéo doit être fait par la direction pour présenter la bénévole lors de la soirée.
- L'installation des lecteurs de CO2 a été faite dans les écoles et le tout est bien contrôlé.
- Les parents soulevaient que la communication dans les bulletins était impersonnelle, mais que de notre côté tout était parfait.

## **9. Mot de la représentante au service de garde**

Aucune prise de parole.

## **10. Bons coups**

Monsieur Loiselle tient à dire que l'école est active avec la multitude d'activités organisées, soient le carnaval d'hiver, le ski alpin et le ski de fond. Monsieur Daudelin-Mouton mentionne que la communication entre les enseignants et les parents se passe bien. Il ajoute aussi le travail exceptionnel de Madame Aganier pour le départ d'un élève.

## **11. Mot de la représentante du personnel de soutien**

Aucune prise de parole.

**12. Mot des représentants des enseignants**

Aucune prise de parole.

**13. Mot de la représentante des professionnelles**

Madame Vanslette souligne le travail continu qui est fait auprès des enfants pour le soutien comportemental et aussi sur l'apprentissage de la gestion de la violence et de la colère.

**14. Mot des représentants des parents**

Rien n'est mentionné.

**15. Mot du président**

Monsieur Sébastien Turner est content de voir que le mode hybride fonctionne à merveille.

**16. Autres sujets**

Aucun sujet.

**17. Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Christine Leclair de lever la séance à 21h.

**Approuvée à l'unanimité**

**CE-21-22-34**



**Monsieur Sébastien Turner**  
Président



**Madame Nathalie Décamps**  
Directrice

La prochaine séance aura lieu le 28 mars 2022 à 19h.